

AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 08/2014

Commune d'Arcachon

Le Moulleau

Travaux de ré ensablement 2014 – Dragage du chenal d'accès au droit de la jetée du Moulleau

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage du chenal d'accès au droit de la jetée du Moulleau auront lieu :

du 14 avril au 30 juin 2014

La zone de dragage se situe sur un axe nord-sud autour de la jetée du Moulleau.

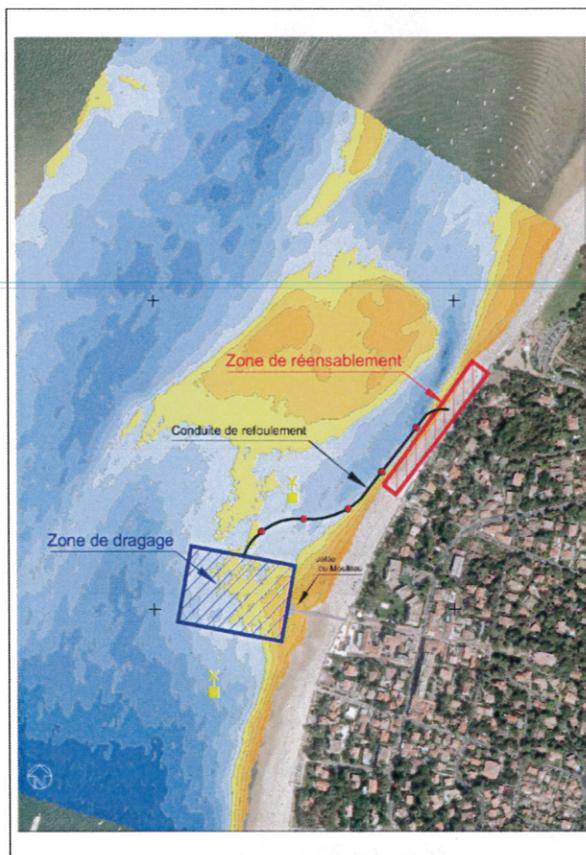
Le sable prélevé sera déposé au nord de la jetée, en vue de l'opération de ré ensablement. La drague avancera vers le sud pour la zone de la jetée.

L'accès aux zones de corps morts se fera avec prudence, après repérage du positionnement de la drague et surtout de sa conduite de refoulement. Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Dragon » ainsi que du remorqueur « Siba II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout: 25 mètres
- largeur (ponton) : 6 mètres
- largeur du travail : 25 mètres
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord

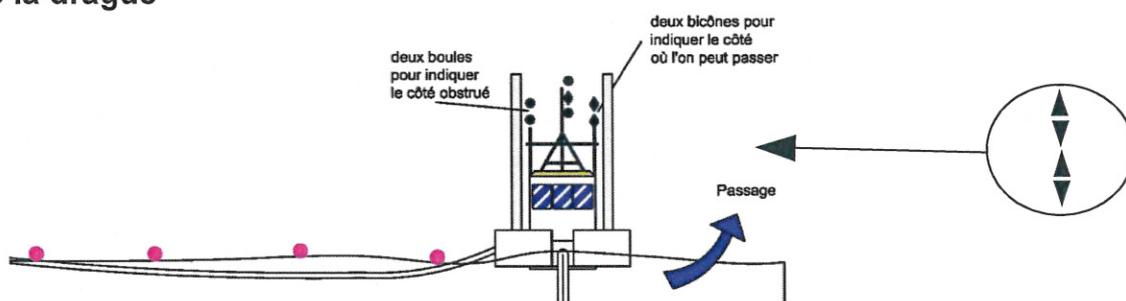


L'installation sera balisée par 2 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord et au sud. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.
 La conduite de refoulement sera signalée par des bouées rouges espacées d'environ 30m.

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.

Contournement de la drague



En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 12

L'Inspecteur Principal des Affaires Maritimes
Laurent COURGEON
 Chef du Service Maritime et Littoral